



VILLE DE COMPIEGNE

**Rapport de présentation
BUDGETS PRIMITIFS 2021**

Conseil Municipal du 26 mars 2021

Préambule

Les projets de budgets primitifs 2021 s'inscrivent dans le cycle annuel budgétaire de l'année : ils ont été précédés par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 12 février 2021 et ne pourront être modifiés que par décisions modificatives lors de prochains conseils municipaux.

Le présent rapport de présentation a vocation à expliciter les données contenues dans les maquettes budgétaires, répondant aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

L'ensemble des documents, relatifs aux différentes étapes budgétaires, est mis à disposition du public sur le site internet de la ville (<https://www.agglo-compiegne.fr/finances-de-la-ville-de-compiegne>).

Pour ce qui concerne les élus municipaux, ces documents sont insérés au dossier du conseil municipal transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les ratios prévus à l'article R2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sont insérés dans la maquette et dans le présent rapport et sont consultables également sur le site internet de la ville (cf supra).

Précisons que ce rapport de présentation fait état de comparaisons avec la moyenne de la strate qui regroupe les communes de 20.000 à 50.000 habitants appartenant à un groupement de fiscalisé.

Synthèse générale

Le budget primitif de la Ville de Compiègne totalise 83,6 M€, comprenant le fonctionnement et l'investissement, à comparer aux 83,3 M€ du budget primitif 2020.

Les recettes de fonctionnement totalisent 60,7 M€ contre 60,4 M€ en 2020. Cette quasi stabilité (+ 0,5 %) est possible grâce à la reprise du résultat de fonctionnement de 2020 pour 2,2 M€ (+ 8,6 %) permettant de compenser la baisse des recettes fiscales.

Afin d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement et de maintenir le niveau d'autofinancement comparable à celui de 2020 (6,2 M€ prévus contre 6 M€ au BP 2020), l'effort de maîtrise budgétaire des dépenses de fonctionnement engagé les années précédentes est poursuivi.

L'amélioration financière constatée ces dernières années permet de présenter un programme d'investissement de 12 M€ dont le financement est assuré par des ressources propres dont l'affectation d'une partie du résultat de 2020 complété par des financements extérieurs. L'ensemble des hypothèses aboutit à un recours à l'emprunt de 3,25 M€, dont 1 M€ de report, préservant une capacité de désendettement de 8,6 ans.

I.	BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL	3
	A. Les recettes de fonctionnement	3
	1. Chapitre 73 – Impôts et taxes	
	2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations	
	3. Chapitre 70 – Produits des services	
	4. Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement	
	B. Les dépenses de fonctionnement	7
	1. Chapitre 011 – Charges à caractère général	
	2. Chapitre 012 – Charges de personnel	
	3. Chapitre 65 – Autres charges de dépenses de gestion courante	
	4. Chapitre 66 – Charges financières	
	5. Autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement	
	C. Les ressources d'investissement	10
	1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres	
	2. Chapitre 13 – Subventions d'investissement	
	3. Chapitre 16 – Emprunts	
	D. Les emplois d'investissement	11
II.	BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE – ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU	15
III.	EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA SITUATION FINANCIERE	16
	A. Épargne	
	B. Endettement	
	C. Ratios définis à l'article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales	

I. BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

A. Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 18	Crédits ouverts 19	BP 2020	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Var de BP à BP	Commentaires BP 2021
002	Résultat reporté	1 207 695	1 386 626	1 968 300	1 968 300	2 138 257	8,6%	Selon CA 2020
013	Atténuation de charges	400 000	215 700	248 000	248 000	259 500	4,6%	
70	Produits des services	4 153 265	4 541 300	4 456 000	3 566 894	4 468 386	0,3%	Baisse des produits des services liée à la crise sanitaire masquée par la recette relative au remboursement des charges de personnel mis à disposition des crèches (300 K€)
73	Impôts et taxes	41 943 440	42 684 672	42 970 270	42 441 410	43 861 312	2,1%	Hausse globale de 891 K€ par rapport au BP 2020 mais : --> perte compensation de TH suite réforme fiscale (900 K€) au chapitre 74 --> baisse dsc liée reversement taxe hippique
74	Dotations, subventions et participations	10 371 352	10 027 668	9 965 402	10 248 335	9 236 564	-7,3%	Compensation TH intégrée dans chapitre 73
75	Autres produits de gestion courante	693 973	648 054	674 561	667 428	593 363	-12,0%	Perte DSP Parking
76	Produits financiers	11	10	10	10	10	0,0%	
77	Recettes exceptionnelles	1 041 670	819 695	27 000	843 737	70 000	159,3%	Dont 50,000 pour procédure de débet donc neutre car même somme en dépense
78	Reprise de provision		14 390	0	0	0	-	
042 (2)	Opérations d'ordre de transfert entre section	92 464	132 860	65 825	86 460	60 351	-8,3%	Neutre
Total recettes de fonctionnement :		59 903 869	60 470 974	60 375 367	60 070 573	60 687 742	0,5%	

L'évolution de 0,5 % du niveau de recettes de fonctionnement s'explique par les éléments suivants détaillés par chapitre budgétaire.

1. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 18	Crédits ouverts 19	BP 2020	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Var de BP à BP	Commentaires BP 2021
73	Impôts et taxes	41 943 440	42 684 672	42 970 270	42 441 410	43 861 312	2,1%	Hausse globale de 858 K€ par rapport au BP 2020 mais : --> perte compensation de TH suite réforme fiscale (900 K€) au chapitre 74 --> baisse dsc liée reversement taxe hippique
73111	dont taxe habitation	10 613 974	10 689 109	10 763 129	10 763 129	622 792	-94,2%	Hausse de 1,135 k€ :
73111	taxe foncier bâti	17 206 053	17 537 182	17 842 960	17 948 349	29 061 893	62,9%	- Pas de hausse de taux et seule évolution des bases sur une hypothèse de 1% (coefficient 0,20 % + dynamique 0,80 %) - compensation suppression TH
73211	attribution de compensation	10 733 893	10 733 893	10 733 893	10 409 627	10 409 627	-3,0%	Diminution de 324 K€ liée à l'impact du transfert de la compétence "gestion des eaux pluviales urbaines" (GEPU).
73212	dotation de solidarité communautaire	848 036	908 982	908 288	908 288	771 000	-15,1%	Diminution (-137 K€) liée à la modification des modalités de reversement du produit de la taxe hippique (50 % à la commune et 50 % à l'arc) (reversement N+1)
7351	Taxe sur l'électricité	730 000	700 000	700 000	700 000	700 000	0,0%	
7364	Prélèvement sur produits jeux		175 000	190 000	190 000	330 000	73,7%	Taxe hippique 2019 non perçue en 2020 (part ville) + taxe 2020 (Maintien des montants)
7381	Droits mutation	1 531 345	1 650 000	1 650 000	1 375 000	1 800 000	9,1%	Compte tenu du contexte de marché
73...	Autres impôts et taxes	280 139	290 507	182 000	146 988	166 000	-8,8%	Dont produits des rôles supplémentaires (prévisions budgétaires 2020 : 15 K€) intégrés dans 73111

Les prévisions sont établies à partir des données de 2020 dans l'attente des notifications officielles de l'État.

Les crédits budgétaires du chapitre sont évalués en hausse de 891 K€ par rapport au BP 2020. Celle-ci doit néanmoins être relativisée car elle comprend la compensation de taxe d'habitation suite à la réforme fiscale dont les recettes de 900 K€ ne seront plus perçues au chapitre 74.

Concernant les impositions directes, on rappelle qu'à compter de 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée pour être remplacée par la part départementale de taxe foncière. Ne subsiste que la part de taxe d'habitation provenant de l'imposition des résidences secondaires et des logements vacants (623 K€).

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases légalement prévu, compte tenu de l'absence d'inflation, ne sera que de 0,2 % alors qu'il était de 1,2 % en 2020 et de 2,2 % en 2019. La projection tient également compte de l'évolution dynamique des bases, soit une hypothèse de revalorisation globale de + 1 %, selon la moyenne constatée 2018-2019.

Hormis cette revalorisation, c'est la reconduction sans augmentation des taux d'imposition communaux qui est envisagée pour 2021, pour la 3^{ème} année consécutive, afin de ne pas alourdir la fiscalité qui pèse sur les ménages.

On notera que ces prévisions budgétaires correspondent à des simulations effectuées à partir des données 2020, dans l'attente des notifications des bases définitives par les services de l'État, ce qui est prévu à compter du 31 mars 2021.

L'attribution de compensation baisse de 324 K€ du fait de la reprise de compétence de la gestion des eaux pluviales urbaines, suite à l'attribution à titre obligatoire par la loi NOTRe du 8 août 2015. Cette baisse est à étudier au regard du montant de charges transférées. Ces impacts financiers ont été étudiés et validés par la CLECT Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, rapport validé en Conseil Municipal du 15 octobre 2020.

La dotation de solidarité communautaire (DSC) allouée par l'ARC fait partie du pacte fiscal et financier adopté en mars 2018 par l'ARC et ses communes membres. Les critères de répartition devront être revus, suite à la modification des modalités d'institution par la loi de finances 2020. Le montant tient néanmoins compte de l'incidence du produit de la taxe sur les paris hippiques, reversé avec un décalage d'un an et dont le montant est proportionnel aux enjeux.

2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 18	Crédits ouverts 19	BP 2020	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Var de BP à BP	Commentaires BP 2021
74	Dotations, subventions et participations	10 371 352	10 027 668	9 965 402	10 248 335	9 236 564	-7,3%	Compensation TH intégrée dans chapitre 73
7411	dont DGF	3 906 737	3 767 229	3 557 000	3 613 037	3 549 163	-0,2%	Effet population positif : +32 k€ mais Effet écrêtement : - 96 k€ => baisse estimée à - 64 K€
74123	DSU	2 326 931	2 449 613	2 572 000	2 576 337	2 705 154	5,2%	Reconduction évolution appliquée en 2020
74127	DNP	197 515	177 764	160 000	159 988	143 989	-10,0%	Reconduction évolution appliquée en 2020
74718	Autres subv. Etat dont empl. aidés et fds amorçage	435 645	301 264	474 911	481 911	422 079	-11,1%	Prévisions erronées Politique de la Ville en 2020
7473	Participation CD60	45 800	61 000	43 000	25 000	25 000	-41,9%	Participation département au coût de fonctionnement piscine/gymnase selon fréquentation => prise en compte d'une fréquentation en baisse
74751	Remboursements ARC	136 000	52 500	25 000	0	2 000	-92,0%	Participation pour le Mapping les années précédentes, non prévu en 2021
7478	Autres organismes	1 933 100	1 829 253	1 873 880	1 868 880	1 914 100	2,1%	Reprise en régie BB Service
74834	Etat - compensation TF	246 722	254 600	255 000	254 600	256 240	0,5%	
74835	Etat - compensation TH	833 490	881 855	835 000	921 053	0	-100,0%	Dotation intégrée au montant de TH compensée => 921 k€ au chapitre 73
74...	Autres dotations, subv..	309 412	252 590	169 611	347 529	218 839	29,0%	DGD Bibliothèque non prévue au BP 2020 et ajouté en DM

Ce chapitre est impacté par la suppression de la compensation de taxe d'habitation intégrée désormais dans le chapitre 73, comme vu ci-avant.

La dotation globale de fonctionnement est évaluée en baisse de 64 K€, par rapport au montant perçu en 2020, afin de prendre en compte l'effet des mesures d'écrêtement (- 96 K€) et ce malgré un effet population positif (+22 K€).

	2019	2020	2021	Ecart 2021/2020
Population municipale	40 258	40 199	40 542	343
Population comptée à part	1 402	1 036	1 025	-11
Population INSEE totale	41 660	41 235	41 567	332
résidences secondaires	300	345	300	-45
population dgf	41 960	41 580	41 867	287

NB : les données 2021 concernant les résidences secondaires n'étant pas communiquées à ce jour, il a été retenu l'hypothèse prudente du nombre de résidences secondaires de 2019.

La DSU, Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, et la DNP, Dotation Nationale de Péréquation, devraient bénéficier d'abondements identiques à ceux de 2020. Il est donc proposé de reconduire les évolutions de ces dotations à l'identique de celles appliquées en 2020 soit une prévision budgétaire de 2,7 M€ pour la DSU (+ 5 %) et 144 K€ pour la DNP (- 10 %).

3. Chapitre 70 – Produits des services

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 18	Crédits ouverts 19	BP 2020	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Var de BP à BP	Commentaires BP 2021
70	Produits des services	4 153 265	4 541 300	4 456 000	3 566 894	4 468 386	0,3%	Baisse des produits des services liée à la crise sanitaire masquée par la recette relative au remboursement des charges de personnel mis à disposition des crèches (300 K€)
70321	dont droits de stationnement et location voie publique	129 500	136 000	127 800	87 800	104 500	-18,2%	
70323	Red. Occup. Domaine public	273 000	277 200	282 000	233 500	265 000	-6,0%	Evaluation en baisse des droits de voirie
70383	Redevance stationnement	500 000	400 000	400 000	200 000	400 000	0,0%	
70384	Forfait post stationnement	200 000	200 000	180 000	90 000	180 000	0,0%	
70388	Autres redevances diverses	88 000	94 000	88 500	88 500	91 000	2,8%	
7062	Redev. culturelles	214 500	219 320	225 190	182 357	166 111	-26,2%	Evaluation en baisse de - Beaux Arts : - 29 K€ - Conservatoire : - 29 K€ - Fête du Muguet : 0
70631	redev. Sportif	548 000	561 260	568 000	343 000	448 000	-21,1%	Prévision en baisse pour dts entrée piscine (- 50 k€) Perte des recettes du Grand Parc perçues par SPL
70632	redev. Loisirs	168 400	174 250	177 000	140 500	180 300	1,9%	
7066	redev. Sociale	353 000	349 000	350 000	234 400	356 200	1,8%	Reprise en régie BB Service
7067	redev. Périscolaire	1 040 000	1 097 000	1 086 000	812 250	1 118 500	3,0%	Incidence réémission titres suite annulation sur exercices antérieurs pour recouvrement (équilibre dépenses/recettes)
70846	MAD personnel au GFP en faveur de l'ARC	250 885	157 472	203 960	203 960	123 480	-39,5%	Suppression du remboursement poste Sécurité suite départ en retraite (-82 k€)
70848	MAD personnel - Autres organismes			20 000	20 000	317 231	1486,2%	Remboursement des MAD auprès des crèches (Abbaye et Maison des Enfants) : neutre car compensé par augmentation de la subvention
70873	Remb. frais CCAS		356 079	287 200	393 460	240 000	-16,4%	Action FSE enregistrée en 2020 pour 2020/2021
70876	Remb frais ARC	201 000	303 000	291 000	388 224	313 386	7,7%	Effet des revalorisations + remboursement étude RIFSEEP
70...	Autres pdts services	186 980	216 720	169 350	148 943	164 678	-2,8%	

Le montant de ce chapitre totalise 4,5 M€ soit un montant équivalent au BP 2020.

Néanmoins, les prévisions tiennent compte de recettes en baisse, essentiellement pour anticiper une activité dégradée dans le contexte sanitaire actuel.

D'autres baisses sont également à constater mais sont compensées par ailleurs par une diminution de recettes (départ en retraite d'un poste remboursé par l'ARC, réémission de titres suite annulation sur exercices antérieurs...)

Ces diminutions sont comblées par des recettes supplémentaires (remboursement des mises à dispositions de personnels auprès de crèches, remboursement frais par l'ARC).

4. Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Les autres chapitres budgétaires n'appellent pas de commentaires particuliers hormis le chapitre 75 – Autres produits de gestion courante qui comptabilise les produits des délégations de service public dont la redevance, liée à l'activité, est impactée par la crise sanitaire.

B. Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 18	Crédits ouverts 19	BP 2020	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Var de BP à BP	Commentaires BP 2021
011	Charges à caractère général	14 103 107	14 733 662	14 114 052	13 947 902	14 361 625	1,8%	
012	Charges de personnel	34 322 570	34 141 000	34 220 000	34 005 000	34 167 084	-0,2%	Maitrise des dépenses de personnel
014	Atténuation de produits	35 000	34 657	15 000	25 877	28 500	90,0%	Evaluation selon moyenne des dégrèvements de 2017 à 2020 (réalisé 2020 : 25,000 €)
022	Dépenses imprévues			250 000	0	0	-100,0%	
65	Autres charges de gestion courante	4 147 646	4 191 635	3 783 324	3 873 406	4 440 308	17,4%	Incidence du versement de la contribution pour obligation de service public au Pole Equestre du Compiègnais ainsi que de la mise en place de la nouvelle convention financière conclue avec les crèches (augmentation des subventions pour permettre le remboursement des mises à disposition du personnel)
66	Charges financières	1 350 000	1 225 000	1 105 000	1 105 000	917 500	-17,0%	Diminution liée au profil d'amortissement de la dette
67	Charges exceptionnelles	387 476	299 414	881 345	904 597	547 861	-37,8%	Hypothèse subvention ZAC Camp de Royallieu : 131 K€ Titres annulés sur exercices antérieurs (+33 K€) : procédure liée à une action de recouvrement auprès de la caf Ecriture exceptionnelle de 50 K€ dans le cadre de la mise en débit du trésorier
68	Dotations aux provisions	142 980	15 000	15 000	19 947	15 000	0,0%	Idem 2020
023	Virement à la section d'investissement	3 285 577	3 248 434	4 084 527	3 551 072	4 178 122	3,6%	Virement à la section d'investissement + amortissements, soit un autofinancement de 6,2 M€ contre 6 M€ au BP 2020.
042 (1)	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 129 513	2 582 173	1 907 119	2 637 773	2 031 742		
Total dépenses de fonctionnement		59 903 869	60 470 975	60 375 367	60 070 574	60 687 742	0,5%	

Comme pour les recettes de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement inscrites au BP 2021 seront en légère progression de 0,5 %.

Les inscriptions budgétaires peuvent être détaillées par chapitre.

1. Chapitre 011 – Charges à caractère général

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 18	Crédits ouverts 19	BP 2020	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Var de BP à BP	Commentaires BP 2021
011	Charges à caractère général	14 103 107	14 733 662	14 114 052	13 947 902	14 361 625	1,8%	
6042	dont prestations	1 044 184	1 035 375	1 000 400	746 041	949 300	-5,1%	Fin du contrat de prestations à la crèche Les Petits Chaperons Rouges
6061	fluides	3 574 602	3 630 590	3 276 200	3 435 209	3 300 430	0,7%	Hausse tenant compte des évolutions des marchés
6062 à 6068	Autres fournitures non stockées	2 001 789	2 077 481	2 221 887	2 253 354	2 267 518	2,1%	Prise en compte achats produits spécifiques covid (+60 K€)
611	contrat prest. service	535 964	586 026	592 588	559 114	439 460	-25,8%	Suppression des dépenses liées à l'entretien des réseaux d'EP suite transfert de compétence
613 et 614	locations et charges locatives	964 623	1 020 828	902 150	928 802	918 325	1,8%	Incidence location matériel informatique dans les écoles (matériel conservé en fin de location et marché non renouvelé en 2020)
615	entretien et réparation	2 937 839	3 064 972	2 970 855	2 960 056	3 003 163	1,1%	Augmentation dépenses entretien des EV suite renouvellement marché (+ 73 K€) Nouveaux contrats de maintenance (tondeuse autonome, horanet) (14 K€) Suppression dépenses liées au réseau EP (-45 K€)
623	communication	728 487	767 387	660 956	563 588	645 635	-2,3%	Poste correspondant aux publications et animations de la ville
011..	Autres dépenses	2 315 619	2 551 004	2 489 016	2 430 416	2 837 794	14,0%	Hausse importante (+ 350 K€) expliquée par : --> augmentation des dépenses de formation (apprentis, PM) +75 K€ --> report de 3 actions politique de la ville (+165 K€), pour lesquelles les subventions ont été perçues en 2020 (145 K€) --> Etudes diverses (amo mobilier urbain, étude fiscale) + 50 K€ --> Mutualisations (+ 81 K€)

Les charges à caractère général évoluent globalement de 1,8 %. Même si l'objectif est de contenir au mieux le montant de ces dépenses, un niveau minimum est nécessaire pour permettre le fonctionnement de la collectivité et le maintien en état de son patrimoine.

On notera que certaines dépenses sont relatives au report d'actions au titre de la politique de la ville qui n'ont pas pu se réaliser en 2020 du fait de la crise sanitaire, crise qui par ailleurs génère des dépenses pour l'achat de produits spécifiques.

2. Chapitre 012 – Charges de personnel

Les dépenses de personnel sont proposées pour un montant de 34,17 M€ contre 34,22 M€ au BP 2020 et intègrent les éléments d'évolution suivants.

Outre les évolutions liées aux mouvements de personnel (départs, retraite, mutation, recrutement, etc.) et le Glissement Vieillesse Technicité, les dépenses de personnel devraient être impactées en 2021 pour la dernière fois par les dispositions en faveur de la revalorisation des salaires des agents du secteur public en lien avec les dispositions du protocole parcours professionnel carrière rémunération.

De plus pour l'année 2021, il est envisagé le démarrage de la mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel. Le

RIFSEEP est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique.

Les cotisations patronales ne devraient pas être impactées, sauf le taux d'accident du travail qui augmente légèrement.

Le budget intègre le montant des remboursements de personnels mutualisés avec l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne. Ce montant est identique à celui de 2020 et se détaille comme suit :

Objet	CA 2019	BP 2020	BP 2021
Juridique (3)	75.007	75.600	86.000
Foncier	33.118	33.580	33.500
Direction générale et DRH (3)	587.301	610.291	494.000
DSI (1) (3)	321.321	221.006	321.000
Communication (3)	168.857	102.422	147.000
Refacturation de personnels	240.910	243.956	233.000
CSI (1) (3)		87.299	124.000
Archives (1) (2)		5.846	0
Nouvelles mutualisations		100.000	41.500
Total :	1.426.514	1.480.000	1.480.000

(1) distinction des dépenses de personnel uniquement à/c de 2020, les autres charges étant reprises au chapitre 011.

(2) La part de la Ville de Compiègne pour les charges de personnel dans le cadre de la mutualisation est totalement couverte par les agents qu'elle rémunère en direct

(3) Variations liées aux mouvements de personnel

3. Chapitre 65 – Autres charges de dépenses de gestion courante

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 18	Crédits ouverts 19	BP 2020	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Var de BP à BP	Commentaires BP 2021
65	Autres charges de gestion courante	4 147 646	4 191 635	3 783 324	3 873 406	4 440 308	17,4%	Incidence du versement de la contribution pour obligation de service public au Pole Equestre du Compiègnais ainsi que de la mise en place de la nouvelle convention financière conclue avec les crèches (augmentation des subventions pour permettre le remboursement des mises à disposition du personnel)
6521	Dont Déficit budget annexe	400 000	450 000	0	0	0		Participation au budget annexe versée au chapitre 67 depuis 2019
657362	Sub. CCAS	323 000	265 000	265 000	337 000	320 000	20,8%	Dont subvention complémentaire pour aides au déménagement
6574	Sub; associations	2 755 013	2 756 229	2 784 534	2 802 616	3 461 455	24,3%	Subvention SPL : 370 K€ (contre 0 au BP 2020 - 154 K€ ajouté en DM) compensée par une réduction de postes "personnel" Incidence augmentation des subvention pour remboursement des MAD du personnel de crèches (+297 K€) => compensée par recette équivalente Augmentation subv AGEFAC suite reprise en régie BB Service
65..	Autres char gest. cour.	669 633	720 406	733 790	733 790	658 853	-10,2%	Suppression participation EP suite transfert compétence GEPU à l'ARC

Ce chapitre évolue à la hausse du fait de l'incidence de la compensation pour obligation de service public versée pour une année pleine à la Société Publique Locale Pôle Equestre du Compiègnais. En contrepartie, les coûts de personnel et d'entretien du stade équestre n'impactent plus le budget de la ville.

Une subvention plus importante est également prévue afin d'assurer les aides financières qui pourront être attribuées dans le cadre du NPNRU (Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine) selon des critères actés en Conseil d'Administration du CCAS du 23 novembre 2020.

Une augmentation des subventions aux crèches dans le cadre de la nouvelle convention financière prévoyant le remboursement des mises à disposition de personnel (cf Chapitre 70).

Ce chapitre est par ailleurs impacté par la suppression de la participation versée antérieurement pour le réseau des eaux pluviales, suite au transfert de compétence.

4. Chapitre 66 – Charges financières

La somme de 917.500 € correspond aux échéances de la dette actuelle et d'un nouvel emprunt de 2,25 M€, avec l'hypothèse d'une mobilisation des fonds en milieu d'exercice, auquel s'ajoute le report de 1 M€.

5. Autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement

S'agissant du chapitre 67, la subvention versée au budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu devrait être de 131 K€. Le programme de travaux devrait se répartir sur 2021 et 2022 avec des premières ventes envisagées au dernier trimestre 2021.

C. Les ressources d'investissement

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 18	Crédits ouverts 19	BP 2020	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Var de BP à BP	Commentaires BP 2021
001	Solde N-1	61 528	0	0	0	0	nc	
-	Restes à réaliser (RAR)	0	0	5 060 083	0	3 482 486	-31,2%	Selon CA 2020
10	Dotations et fds propres	5 178 411	4 477 067	5 300 000	5 340 754	5 930 000	11,9%	
13	Subventions d'investissement	4 333 769	6 762 545	1 934 832	4 683 007	3 825 011	97,7%	Les crédits ouverts 2020 intègrent les inscriptions en DM effectuées et les restes à réaliser
16	Recours à l'emprunt	3 685 000	4 850 070	2 952 000	6 101 664	2 252 000	-23,7%	Recours à ajouter à l'emprunt reporté de 1M€ soit un total de 3,25 M€ permettant le financement du programme d'investissement tout en assurant la maîtrise du niveau d'endettement
20-23-27	Autres recettes d'équipement	31 035	16 200	0	0	0	nc	
024	Pdts de cessions	508 446	-18 266	1 326 750	-82 554	839 532	-36,7%	Cessions immobilières
454201	Opérations pour compte de tiers				7 000	7 000		Dépenses sur l'habitat indigne si intervention nécessaire
021	Prélèvement en provenance de la section de fct.	3 285 577	3 248 434	4 084 527	3 551 072	4 178 122	2,3%	Autofinancement 6,2 M€ à comparer au montant de 6 M€ au BP 2020
040	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 129 513	2 582 173	1 907 119	2 637 773	2 031 742	6,5%	
041	Opérations patrimoniales	776 804	735 652	321 611	321 611	321 612	0,0%	Rétrocession des collèges au CD60
Total recettes d'investissement :		19 990 083	22 653 875	22 886 921	22 560 327	22 867 505	-0,1%	

Les ressources d'investissement sont évaluées à 22,8 M€ dont 6,2 M€ d'autofinancement.

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 18	Crédits ouverts 19	BP 2020	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Var de BP à BP	Commentaires BP 2021
10	Dotations et fds propres	5 178 411	4 477 067	5 300 000	5 340 754	5 930 000	11,9%	
10222	dont FCTVA	1 644 501	877 967	1 300 000	1 407 421	930 000	-28,5%	Montant évalué selon les dépenses d'équipement 2020
10226	Taxe aménagement	500 000	500 000	400 000	333 333	500 000	25,0%	Produits issus des opérations d'aménagement réalisées sur la commune hors ZAC
1068	Excédent de fct. capitalisé	3 033 910	3 099 100	3 600 000	3 600 000	4 500 000	25,0%	Affectation du résultat 2020

Les dotations et fonds propres s'élèvent à 5,9 M€ et sont constitués principalement de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2020 auquel s'ajoutent le Fonds de Compensation de la TVA estimé à 930 K€ ainsi que le produit de la taxe d'aménagement évalué à 500 K€.

2. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 18	Crédits ouverts 19	BP 2020	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Var de BP à BP	Commentaires BP 2021
13	Subventions d'investissement	4 333 769	6 762 545	1 934 832	4 683 007	3 825 011	97,7%	
131/2	dont subventions	3 868 108	6 305 102	1 784 832	4 225 564	3 475 011	94,7%	Ensemble des partenaires, selon le programme des investissements
1342	Amendes de police	465 661	457 443	150 000	457 443	350 000	133,3%	

Les subventions d'investissements sont directement liées au programme d'investissement sur lequel sont mobilisés nos différents partenaires (Etat, Région des Hauts de France, ANRU, Départements de l'Oise, Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne,...). A noter que s'ajoute au montant indiqué pour 3,5 M€ les restes à réaliser de 2,5 M€.

Ces derniers intègrent les subventions notifiées mais non perçues telles que les subventions ITI pour les travaux d'aménagement Square de l'Echarde et Square du Vivier Corac (541 K€ et 351 K€), les subventions du Conseil Départemental pour plusieurs projets (travaux de vidéosurveillance, aménagement Square de l'Echarde, programme de voirie, aménagement aires de jeux, accessibilité des bâtiments communaux, travaux Ecole des Beaux Arts) pour 410 K€, les fonds de concours de l'ARCBA pour le terrain synthétique, les travaux à la Petite Chancellerie, le poste PAN (550 K€)...

3. Chapitre 16 – Emprunts

En lien avec le programme des investissements, le recours à l'emprunt pour 2021 devrait être de 2,25 M€ auxquels s'ajoute le report de 1 M€.

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2021 est de 38.7 M€ soit une dette par habitant de 925 € pour une moyenne nationale de 1.050 € pour les communes de même strate.

En réalisant la totalité des emprunts nouveaux, et compte tenu des remboursements en capital prévus au cours de l'exercice, la dette au 31/12 devrait s'élever à 37 M€, avec donc une dette par habitant à 886 €.

D. Les emplois d'investissement

Dépenses d'investissement		Crédits ouverts 18	Crédits ouverts 19	BP 2020	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Var de BP à BP	Commentaires BP 2021
001	Solde N-1	3 228 541	3 619 056	5 419 744	5 419 744	3 023 272		Selon CA2020
-	Restes à réaliser (RAR)	0	0	2 270 203	0	2 272 768	-31,1%	Selon CA2020
10/13	Remb. Subventions /dotations	75 529	82 478	21 000	98 828	50 000	138,1%	Dégrèvement des taxes d'aménagement
16	Emprunts et dettes assimilées (sf. 166)	4 402 000	4 752 000	5 052 000	5 052 000	4 882 000	-3,4%	Remboursement en capital des emprunts
	Dépenses d'équipement	11 384 746	13 331 829	9 736 539	11 330 934	12 119 252	24,5%	Programme annuel des investissements
26/27	Immob. Financières	30 000	0	0	243 750	131 250		Solde du versement du capital de constitution de la SPL Pôle Equestre du Compiègnais
454101	Opérations pour compte de tiers				7 000	7 000		Habitat indigne
040	opérations d'ordre de transfert entre section	92 464	132 860	65 825	86 460	60 351	-8,3%	
041	Opérations patrimoniales	776 804	735 652	321 611	321 611	321 612	0,0%	Retrocession des collèges au CD 60
Total dépenses d'investissement :		19 990 083	22 653 875	22 886 921	22 560 327	22 867 505	-0,1%	

Le programme d'investissement totalise 12 M€ auxquels s'ajoutent les restes à réaliser pour 2,3 M€ qui concernent des dépenses engagées juridiquement et financièrement mais qui n'ont pas pu être réalisées. Les projets suivants sont notamment concernés : travaux d'enfouissement de réseaux (300 K€), requalification de voiries (317 K€), cablage informatique des bâtiments communaux (121 K€), équipements de vidéosurveillance (174 K€), éclairage public (103 K€), travaux vestiaires service jardin (130 K€), travaux bâtiments communaux (140 K€), liaisons piétonnes et cyclistes (62 K€)...

Les dépenses d'équipement sont consacrées pour une part aux investissements visant à entretenir le patrimoine et les équipements afin d'assurer un service public efficient, dont les principaux sont les suivants :

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	Montants € TTC	
ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	216 816	Matériel informatique pour l'ensemble des services et équipements communaux
TRAV.CABLAGE INFO.BATIMENTS	350 900	Programme de cablage informatique et travaux d'optimisation de lien réseaux entre bâtiments municipaux
ESPACES URBAINS : éclairage public, voirie		
INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE ECLAIRAGE PUBLIC SIGNALISATION	193 506	Programme économie d'énergie Programme de remplacement des armoires d'éclairage public
TRAVAUX AMELIORATION CIRCUIT ECLAIRAGE PUBLIC	101 206	Aménagement carrefour feux tricolores Rue de Senlis/rue Vivier Corax
RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	128 000	Rue Bachaga Boualam - 16 mâts HS Place de l'Hôtel de Ville Avenue de Royallieu
TRAVAUX MISE EN SOUTERRAIN RESEAUX	613 601	Rue Lavoisier en coordination Orange et Enedis Rue Carnot : Tronçon Rue de Metz/rue des Réservoirs Rue Carnot
RESEAUX - POSE DE FOURREAUX	115 000	Pose de fourreaux fibre optique sur secteur Bellicart en coordination avec les travaux ENEDIS
PROGRAMME ANNUEL DE VOIRIE	582 896	Requalification Rue de la Glacière et Rue Carnot
TX ACCESSIBILITE PMR SUR VOIRIES	80 108	Toutes voiries

ESPACES URBAINS : éclairage public, voirie (suite)	Montants € TTC	
PROGRAMME ANNUEL REFECTION TROTTOIRS	104 384	Avenue Chemin de Fer - 1ère tranche
TRAVAUX DE REFECTION DES COURS D'ÉCOLES	50 000	Ensemble des écoles
REFECTION ET REAMENAGEMENT DE PARKINGS	100 000	Rénovation voirie parking Cimetière Nord Parking Square Commandant Fournaise
TRAVAUX SECURITE ROUTIERE	134 113	Sécurité abribus - Schéma directeur accessibilité programmée
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS PAYSAGERS	95 000	Aménagement paysager label cour école Philéas Lebesgue Aménagements paysagers squares
PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS		
DESAMIANTAGE - ECOLES	80 000	Maternelle Pompidou 2 - Primaire Philéas Lebesgue - Désamiantage + repose dalles + peinture
TRAVAUX DE RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX	329 138	Petite chancellerie : façade parking rue Sarloveze
AMELIORATION RESEAU DE CHAUFFAGE	83 159	Divers bâtiments
CLIMATISATION CRECHES	87 281	Crèche Ste Elisabeth Mare-Gaudry Bellicart
MENUISERIES BATIMENTS COMMUNAUX	239 428	Divers bâtiments
TX ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX	144 690	Programme annuel
MATERIEL DE TRANSPORT	320 704	2 véhicules sérigraphiés pour la PM (substitution véhicules existants, donc maintien de la flotte) véhicule électrique pour arrosage en centre ville véhicules divers (6 véhicules d'occasion)

Les dépenses d'équipements concernent d'autre part des projets uniques, tels qu'identifiés pour les principaux, ci-après :

SPORTS	Montants € TTC	
TRAVAUX STADE DE MERCIERES	112 209	Installation de l'arrosage automatique des deux terrains engazonnés
STADE CLOS DES ROSES- TRAVAUX	122 200	Rénovation du drainage du terrain d'honneur (50.000 €) Volet sportif ANRU II (Rénovation terrains, tribune végétale, city stade)
ARCHERIE - TRAVAUX AGRANDISSEMENT JO 2024	710 000	Projet d'agrandissement 1,2 M€ (60 % réalisé en 2021) + mise aux normes éclairage LEDs et cibles
TRAVAUX PISCINE DE MERCIERES	88 592	Rénovation de la zone vestiaires et douches
CENTRE EQUESTRE / CERCLE HIPPIQUE JO 2024	599 578	Seconde partie du programme
STADE EQUESTRE JO 2024	900 000	Programme de travaux : transformation carrière principale en sable fibré, création d'un espace polyvalent, rénovation bâtiment sanitaire
REAMENAGEMENT DES VESTIAIRES SALLE TAINURIER	320 000	Création des nouveaux vestiaires (ancien club house) Reprise en sous-œuvre des évacuations des eaux pluviales suite diag
CULTURE		
AUTRES IMMOB MOBILIER BIBLIOTHEQUE	219 760	Équipement RIFD - Extension horaires Projet aménagement accueil
CENTRE D'IMMERSION HISTORIQUE - TRAVAUX	185 000	Création salle CIH + accès PMR + déplacement de la bibliothèque

AMENAGEMENT URBAIN	Montants € TTC	
AMENAGEMENT PLACE SAINT ANTOINE	300 000	
PROGRAMME ANRU II	1 188 239	Centre Anne Marie Vivé, Groupe Scolaire Faroux, subventions d'équipements bailleurs sociaux
VOIRIE CHAUFFERIE BIOMASSE	347 000	Voirie + géomètre
RESEAU DE CHALEUR - TRAVAUX CHAUFFERIE	180 743	Dévoisement des réseaux pour construction chaufferie biomasse
RENFORCEMENT DES LIAISONS PIETONNES ET CYCLISTES - PLAN VELO	331 398	Zones 30 et aménagements divers - Rues Domeliers/Capuçins Rue Carnot/Sablons Abri vélos 6 places Rue de la Surveillance
EQUIPEMENT VIDEOSURVEILLANCE URBAINE	317 532	Programme vidéoprotection 2021 : - Clos des Roses - Les Sablons - Les Capuçins - Les Avenues
PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS		
RENOVATION SALONS D'HONNEUR et SALLE DU CONSEIL	190 600	Programme de rénovation de l'Hôtel de Ville dans le cadre du mécénat
CTM - CREATION BATIMENT DEDIE - LOCAUX ADM ET SOC	300 000	Bureaux, réfectoire, salle de réunion
VESTIAIRES SERVICE JARDIN	129 372	Centre technique municipal
AMENAGEMENT D'AIRES DE JEUX	244 230	Dont aires de jeux dans les écoles

Ces investissements comprennent les importantes transformations entreprises dans le cadre du NPNRU, Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, et qui concernent quatre équipements publics de proximité : le Centre Anne-Marie Vivé, le Centre de Rencontre de la Victoire, le groupe scolaire Faroux et le Puy du Roy.

Les principales opérations de travaux sous maîtrise d'ouvrage Ville seront les suivantes :

Opération	Montant en € HT	Montant en € TTC	Ville de Compiègne		ANRU		Région Hauts-de-France		Autres financeurs (ADEME, CD60,...)	
Réhabilitation et extension du Centre Anne-Marie Vivé	660 632	792 759	135 422	20%	187 320	28%	175 000	26%	162 890	25%
Requalification du Centre de Rencontres de la Victoire	1 643 301	1 971 961	328 660	20%	492 990	30%	575 155	29%	246 495	15%
Requalification et extension du groupe scolaire Faroux	4 156 979	4 988 375	831 396	20%	1 454 943	35%	1 358 748	33%	511 892	12%
Réhabilitation et création d'espaces au Puy du Roy	4 758 356	5 710 027	1 039 231	22%	1 665 425	35%	1 577 875	33%	475 836	10%

La programmation pluriannuelle est envisagée comme suit :

	2021	2022	2023	2024	2025
Centre Anne-Marie Vivé	500 576	274 012			
Puy du Roy	132 433	120 121	112 673	1 319 882	1 319 882
Centre de Rencontre de la Victoire	72 943	912 618	912 618		
Groupe Scolaire Faroux	98 943	104 576	129 284	1 141 284	1 141 284

Ces travaux sont complétés par un accompagnement financier des bailleurs sociaux, notamment pour les opérations de démolition et de reconstruction :

	2021	2022	2023	2024	2025
Accompagnement bailleurs sociaux	383 344	545 836	445 836	162 492	162 492

II. BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE – ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2018	Crédits ouverts 2019	BP 2020	BP 2021	Var. de BP à BP	Commentaires BP 2021
70	Vente de terrains	56 100	56 100	56 100	214 000	281,5%	Cession de 4 lots
74	Subventions partenaires externes	0	0	0	150 000	nc	Dotation de Soutien à l'Investissement Local
75	Subventions d'équilibre	400 000	450 002	600 000	131 000	-78,2%	Subvention en provenance du budget principal
-	Mouvements d'ordre	421 000	550 002	661 550	212 833	-67,8%	dont mouvements de stocks
TOTAL recettes de Fct :		877 100	1 056 104	1 317 650	707 833	-46,3%	
Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2018	Crédits ouverts 2019	BP 2020	BP 2021	Var. de BP à BP	Commentaires BP 2021
6015	Terrains à aménager	100 000	275 000	5 000	0	-100,0%	
6045	Frais d'études		51 000	70 000	6 600	-90,6%	Fin des travaux d'aménagement lotissement d'une dizaine de maisons
605	Travaux	280 000	205 000	580 000	200 000	-65,5%	
66	Intérêts des emprunts	10 000	3 000	750	0	-100,0%	Dettes soldées en 2020
-	Autres frais	31 000	13 002	5 050	6 233	23,4%	-
-	Mouvements d'ordre	456 100	509 102	656 850	495 000	-24,6%	dont mouvements de stocks
TOTAL dépenses de Fct :		877 100	1 056 104	1 317 650	707 833	-46,3%	
Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2018	Crédits ouverts 2019	BP 2020	BP 2021	Var. de BP à BP	Commentaires BP 2021
1641	Emprunt	474 300	644 515	668 650	0	-100,0%	
-	Mouvements d'ordre	456 100	506 102	656 100	495 000	-24,6%	dont mouvements de stocks
TOTAL recettes d'inv. :		930 400	1 150 617	1 324 750	495 000	-62,6%	
Dépenses d'investissement		Crédits ouverts 2018	Crédits ouverts 2019	BP 2020	BP 2021	Var. de BP à BP	Commentaires BP 2021
001	Déficit invest.	129 394	213 896	508 000	282 167	-44,5%	reprise déficit N-1 (montant issu du CA2020)
1641	Emprunt	390 006	389 719	156 000	0	-100,0%	Dettes soldées en 2020
-	Mouvements d'ordre	411 000	547 002	660 750	212 833	-67,8%	dont mouvements de stocks
TOTAL Dépenses d'inv. :		930 400	1 150 617	1 324 750	495 000	-62,6%	

L'aménagement du lotissement Square de l'Abbé Stock devrait se terminer courant 2022 avec les premières cessions de lot au dernier trimestre. Compte tenu de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local notifiée pour 150 K€, la participation du budget principal de la ville se limite à 131 K€.

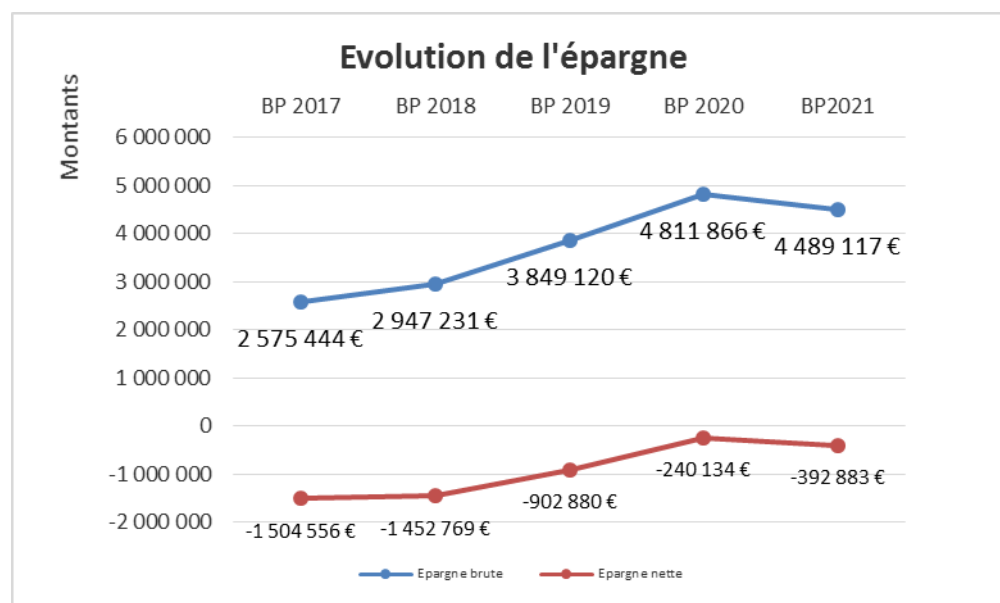
III. EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA SITUATION FINANCIERE

Nb : cette analyse est établie, à partir des budgets primitifs, sur la base du seul budget principal, et donc hors budget annexe, car le budget de la ZAC du Camp de Royallieu est un budget qui comptabilise les travaux en fonctionnement et le calcul d'une épargne consolidée du budget principal avec ce budget annexe en fausserait l'analyse financière.

A. Epargne

Epargne	repère	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP2021
Recettes réelles de fct (RRF) hors reprise de résultat	1	55 654 444	57 786 754	57 941 407	58 341 243	58 489 134
Chapitre 77 "recettes exceptionnelles"	2	290 000	554 500	194 990	27 000	70 000
RRF hors reprise de résultat et produits exceptionnels	3=1-2	55 364 444	57 232 254	57 746 417	58 314 243	58 419 134
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	4	53 080 000	54 579 893	54 136 411	54 383 721	54 475 166
Chapitre 67 "dépenses exceptionnelles"	5	291 000	294 870	239 114	881 345	545 149
DRF hors charges exceptionnelles	6=4-5	52 789 000	54 285 023	53 897 297	53 502 376	53 930 017
Epargne brute	7=3-6	2 575 444	2 947 231	3 849 120	4 811 866	4 489 117
Remb. en capital	8	4 080 000	4 400 000	4 752 000	5 052 000	4 882 000
Epargne nette	9=7-8	-1 504 556	-1 452 769	-902 880	-240 134	-392 883

L'évolution des épargnes accuserait de ce fait un léger tassement par rapport au BP 2020 avec une épargne brute de 4,5 M€ (contre 4,8 M€ au BP 2020) et une épargne nette négative de 393 K€ contre 240 K€, résultant des conséquences de la crise sanitaire.

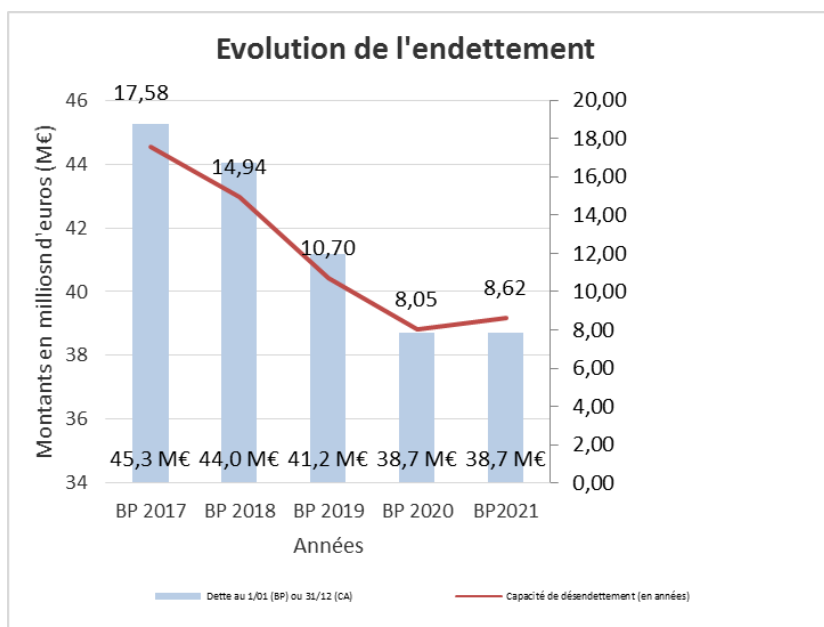


B. Endettement

Endettement	repère	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP2021
Dettes au 1/01 (BP) ou 31/12 (CA)	10	45 268 982	44 036 206	41 171 506	38 724 012	38 712 106
Recours à l'emprunt (hors reports N-1)	11	2 635 000	2 202 000	3 002 000	2 952 000	2 252 000
Encours de la dette / RRF	12=10/1	81,34%	76,20%	71,06%	66,38%	66,19%
Besoin de financement	13=11-8	-1 445 000	-2 198 000	-1 750 000	-2 100 000	-2 630 000
Capacité de désendettement (en années)	14=10/7	17,58	14,94	10,70	8,05	8,62

La capacité de désendettement, résultant du rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute, est de 8,62 ans contre 8,05 au BP 2020 (pour mémoire, la capacité de désendettement était de 17,6 ans au BP 2017). On retient généralement un seuil de vigilance de 10-11 ans avec un niveau critique de 11-12 ans (nb : on cite cette norme pour information car elle s'applique aux comptes administratifs mais elle reste un indicateur de référence).

La capacité de désendettement d'une collectivité est à comparer avec la durée d'extinction de sa dette, qui exprime en nombre d'années le rapport entre l'encours de dette et l'amortissement annuel moyen pour toujours lui être inférieure. Ce qui est le cas avec une capacité de désendettement de 8,62 ans pour une durée d'extinction de 9 ans et 5 mois.



C. Ratios définis à l'article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ratios	Num	BP 2017	BP 2018	BP2019	BP 2020	BP2021	Moyenne strate (2)
Population (1)		42 184	41 622	41 660	41 235	41 567	
Dépenses réelles de fonctionnement /population	1	1 258	1 311	1 299	1 319	1 311	1 223
Produit des impositions directes /population(3)	2	642	668	678	694	714	645
Recettes réelles de fonctionnement/population	3	1 319	1 388	1 391	1 415	1 407	1 417
Dépenses d'équipement brut/population	4	160	155	222	236	292	303
Encours de dette/population	5	1 073	1 058	988	939	931	1 050
DGF/population	6	149	151	146	149	150	199
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	7	62,9%	63,1%	63,2%	62,9%	62,7%	61,3%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	8	102,7%	102,1%	101,6%	101,9%	101,5%	93,7%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9	12,1%	11,1%	16,0%	16,7%	20,7%	21,4%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	10	81,3%	76,2%	71,1%	66,4%	66,2%	74,1%

(1) population légale (municipale et comptée à part) au 1er janvier de l'année.

(2) site internet www.collectivites-locales.gouv.fr, publication les collectivités locales en chiffres 2020, données de l'année 2018

(3) la moyenne de la strate n'intègre pas les conséquences de la réforme de la TH, s'agissant des données 2018